

Appel à manifester à Chalon sur Saône le 5 décembre

- pour défendre nos libertés en France
- pour exiger le retrait total de la loi « Sécurité Globale »

Nous organisations associatives, syndicales et politiques de l'agglomération chalonnaise, nous nous joignons l'[appel national de la coordination « Stop Loi Sécurité Globale »](#) et nous appelons nos concitoyens à manifester dans l'unité

le samedi 5 décembre 14h30, place de Beaune à Chalon sur Saône

car :

- Nous ne voulons pas d'une loi qui porte atteinte aux libertés fondamentales et au regard des populations.
- Nous refusons que la France soit le pays des violences policières, des dérives racistes et des atteintes à la liberté d'informer.
- Nous alertons sur le fait que la France risque de se retrouver cette année aux côtés du Pakistan, du Soudan, de la Somalie, de la Turquie, d'Israël et de la Chine... sur la liste des pays qui violent la liberté de la presse, lors de la prochaine session du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme des Nations-Unies, à Genève, début 2021.
- Nous soutenons que sans images diffusées par la société civile, les violences policières resteront sans suites judiciaires et impunies.
- Nous ne voulons pas d'une société où l'État peut voir avec des drones et des caméras piétons, sans être vu.
- Nous rappelons que le droit français sanctionne les actes et non les intentions, comme le prévoit l'article 24.
- Nous affirmons que l'atteinte au droit des citoyens et de la presse à informer est disproportionnée et que l'arsenal juridique existant est amplement suffisant pour protéger les forces de l'ordre d'éventuelles agressions consécutives à la diffusion d'images.
- Nous rappelons que l'article 12 de la Déclaration des Droits de l'Homme et de du Citoyen institue une force publique et non pas une force floutée.
- Nous condamnons ces lois liberticides comme l'ONU, la Commission européenne, le Parlement européen, la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), la Défenseure des Droits, et toutes les forces progressistes.

Fidèles aux valeurs républicaines que la Révolution française nous a transmise, avec la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, nous partageons ce que le député révolutionnaire Jean-Paul Marat, médecin, physicien et journaliste écrivait en 1774 dans son ouvrage « Les chaînes de l'esclavage » :

« Dans un état bien ordonné, la liberté de la presse doit être illimitée pour les écrivains qui surveillent les fonctionnaires publics. »

Conscient que la nécessité des mesures sanitaires ne saurait nous priver du droits de manifester pour défendre nos libertés, nous appelons les participants à adopter pendant la manifestation, les mesures de protection individuelle et collective, notamment le port du masque.